

1. EDITORIAL

Après une année 2020 très largement marquée par l'épidémie de COVID-19 et toutes les remises en question sociales (perspectives d'avenir, reconnaissance des précarités), sociétales (modes de vie, modifications des rapports sociaux, etc...), 2021 aura été une année d'apaisement, tout du moins du point de vue de la crise sanitaire.

En effet, l'amélioration de la situation sanitaire aura eu pour corollaire la fin de l'état d'urgence sanitaire, sans cesse repoussée mais devenue effective au 01 octobre 2021, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer : nécessité de sortie des dispositifs de protection pour tous les jeunes identifiés comme « hors critères », saturation des dispositifs de droit commun, anxiété quant à l'avenir, tant du point de vue des jeunes accompagnés que des professionnels accompagnant, etc... Cette situation d'état d'urgence sanitaire a tout de même eu le mérite de bénéficier à bon nombre de jeunes que nous accompagnons, ceux-ci ayant pu, et ce malgré des difficultés d'insertion dans l'emploi, avoir le temps de trouver des perspectives d'emploi, précaires mais néanmoins existantes. Ce temps, nous ne l'avons pas toujours, la tension des dispositifs dédiés à l'accompagnement des jeunes majeurs étant réelle (123 places pour plus de 350 contrats jeunes majeurs), il est souvent demandé à des jeunes, pourtant très fragiles, de voler de leurs « propres ailes », au seul motif qu'ils aient un diplôme et/ou des revenus. Cette situation, insatisfaisante, est subie par tous, jeunes, travailleurs sociaux, institutions gardiennes...

La capacité d'adaptation et d'innovation des professionnels a encore été mise à rude épreuve, à l'image du nombre de sorties à accompagner une fois la fin de

l'état d'urgence sanitaire acté, au nombre de 15, rien que pour le mois d'octobre. La saturation des possibilités d'hébergement sur le territoire de l'Eurométropole, qu'il s'agisse de dispositif accompagné (résidences jeunes travailleurs, intermédiation locative) ou relevant du parc privé, rendent souvent très compliqué l'accès au logement pour des publics extrêmement fragilisés et précaires.

Le manque de visibilité quant à la reprise économique a poussé de nombreux employeurs, qui s'étaient engagés sur des contrats de type CDI à l'issue de la formation, à revenir sur leur engagement et à recourir de façon massive soit à l'intérim, soit à des CDD de courte durée. Cela n'est pas sans lien sur la possibilité d'insertion à long terme des jeunes que nous accompagnons.

Rajoutons à cela un durcissement palpable des perspectives de régularisation, avec des critères qui ne prennent source dans aucun texte de droit mais qui sont pourtant opposées aux jeunes (par exemple, le nombre d'absences à l'école, utilisé comme critère arbitraire pour mettre en fabrication, ou non, la carte de séjour), et nous avons là tous les ingrédients d'une précarisation des situations de jeunes, qui ont produit les efforts nécessaires, qui ont été accompagnés, pour certains, pendant plusieurs années... Le spectre d'un retour en arrière, ou plutôt, d'une absence de retour sur investissement, est souvent palpable...

Les choix politiques récents, notamment la promulgation de la loi Taquet et plus précisément l'amendement 765, laissent augurer un éclaircissement quant à l'avenir des jeunes qui nous sont confiés, tout du moins sur la temporalité de leur accompagnement... En effet, cette loi doit permettre une plus grande souplesse dans les critères de prise en charge, et garantir qu'aucune sortie « sèche » ne soit possible avant l'âge de 21 ans... Mais, malheureusement, nous sommes toujours dans l'attente du décret d'application...

Nous indiquions l'an passé que « *la crise sanitaire et le confinement ont affecté – et affectent encore – de manière très concrète des cadres essentiels au développement des jeunes et à leur intégration : l'école, le cercle des relations sociales et amicales, et le travail* ». Cela a encore pu être observé cette année, et d'autant plus avec l'instauration du passe-sanitaire à compter d'août 2021, ce qui n'a pas été sans couper les jeunes que nous accompagnons des activités culturelles, sportives ou artistiques, voire même d'accéder à certains travaux pratiques en classe (notamment pour les cuisiniers...).

Les conséquences de la « continuité pédagogique » et de la fracture numérique auxquelles ont été confrontés les jeunes sont aujourd'hui palpables. Nous observons en effet que beaucoup d'entre eux ont été limités dans leur apprentissage de la langue, et cela s'observe au quotidien : incompréhension de phrases simples, difficultés scolaires accrues (apprentissages et assiduité scolaire), manque d'interactions en classe, le port du masque qui limite la lisibilité des émotions, des incompréhensions qui sont souvent tues, etc...

Les difficultés liées à l'épidémie et soulignées plus haut viennent confirmer la tendance évoquée l'année passée, à savoir une évolution du public, qui tend à avoir moins d'autonomie dans les démarches de la vie quotidienne : lacunes en français, méconnaissance de la localisation des principales administrations (sécurité sociale, caisse d'allocations familiales, etc...), directement en lien avec l'impossibilité de se rendre physiquement dans ces lieux. La dématérialisation croissante des démarches tend à renforcer l'éloignement de notre public de tous ces droits, ce qui n'est pas sans poser de question sur nos possibilités de contribuer à leur insertion sociale...A ces difficultés d'autonomie se rajoutent des difficultés liées aux addictions : de plus en plus nombreux sont les jeunes qui verbalisent assez aisément le besoin de recourir à la consommation de stupéfiants, soit comme mode de vie, soit pour panser des plaies, à l'endroit où le soin thérapeutique et les possibilités d'accompagnement vers la psychiatrie adulte sont très minces...tant les dispositifs sont saturés !

Toutes ces problématiques, davantage marquées aujourd'hui, obligent l'équipe éducative à faire preuve d'ingéniosité, de réaménagements de ses pratiques quotidiennes, à rechercher constamment de nouveaux partenaires à même de proposer du soutien dans l'accompagnement.

C'est ainsi que l'équipe a pu s'inscrire dans les cours de français proposés par le Centre Socioculturel du Fossé des 13, par le biais des techniques théâtrales (scénettes, jeux de rôle, etc...), auxquels participent une éducatrice et un groupe de jeunes de manière hebdomadaire. De même, de nouveaux contacts ont été pris avec les équipes de prévention spécialisée sur les territoires où nous avons des appartements, avec le syndicat des employeurs des métiers du bâtiment, mais cela nécessite d'être approfondi encore, en se rapprochant des services sociaux de proximité (CCAS, CMS, etc...), en ayant une meilleure connaissance des dispositifs existants en sortie de protection de l'enfance, etc...

Notre équipe de cinq bénévoles est toujours aussi active, elle a poursuivi ses accompagnements individuels, et pu mettre en place des ateliers collectifs autour de la santé notamment. Cette équipe, accompagnée en interne et bénéficiant de supervision, tend à se « professionnaliser » dans les postures, dans l'identité, et son intervention s'inscrit pleinement dans le projet du service. Nous ne pouvons ici que les remercier encore une fois pour leur investissement quotidien.

De nouveaux projets collectifs ont pu voir le jour : week-end convivial à Fellingring, projet musical avec le soutien de la CEA (appel à projets « Culture et Solidarité »), rénovation d'un appartement avec le concours de l'entreprise Carglass (dans le cadre de la journée de solidarité), etc...Tous ces projets témoignent du dynamisme de cette jeune équipe, qui a su, malgré les contraintes, se saisir de nombreux leviers pour faire vivre le service autrement, dans un contexte budgétaire contraint. D'ailleurs, pour tenter de pallier cette contrainte, l'équipe s'est saisie de plusieurs appels à projets, ce qui lui a permis d'obtenir, grâce à la Fondation de France, le financement de 3 projets individuels (2 financements de cours de FLE, 1 financement d'une aide financière ponctuelle à la première installation, etc...), mais aussi d'obtenir plus de 20 ordinateurs portables à destination des jeunes accueillis, outils numériques indispensables au quotidien.

2. LES RESSOURCES HUMAINES

Du point de vue des ressources humaines et du fonctionnement d'équipe, 2021 aura vu le départ de plusieurs salariés, dont un présent depuis l'origine. Cela n'a pas été sans insécuriser l'équipe qui, malgré cela, a su se constituer en un collectif pensant, ambitieux, tant dans les projets déployés que dans les nécessaires innovations pour construire des parcours d'accompagnement suffisamment sécurisés.

Le recours aux personnels transversaux (maîtresse de maison, agent technique) a été davantage structuré et ritualisé, cela permettant d'améliorer les conditions d'accueil, par l'entretien courant des lieux d'habitation, et l'accompagnement des jeunes dans ces actes précis. Par ailleurs, l'équipe a instauré une visite annuelle de tous les appartements, afin de repérer les dysfonctionnements, les éventuelles transgressions du règlement, de sorte à, là-aussi, apporter des réponses ciblées aux difficultés identifiées et ainsi améliorer la qualité de l'accueil.

En 2021, nous avons accueilli plusieurs stagiaires de champs professionnels distincts (un BTS ESF, un Moniteur Educateur, une Assistante de Service Social), autant d'occasions de valoriser le travail conduit au Château d'Angleterre et le partager avec de futurs professionnels, mais aussi de confronter nos pratiques à ce qui est aujourd'hui enseigné dans les instituts de formation. Ces stagiaires ont pu, chacun de leur place, proposer des projets collectifs qui ont contribué à l'accompagnement.

Outre l'engagement sans faille de tous les professionnels dans ce contexte tendu, cette année aura donc été l'occasion de mettre en place quelques actions identifiées à l'occasion de l'élaboration du projet de service, tels le développement de partenariats, la mobilisation de nouvelles sources de financement, et la multiplication des activités à visée socio-culturelle.

Concernant les infrastructures, l'équipe a en effet très largement développé l'utilisation de son local, le mettant également à disposition des bénévoles. Les jeunes ont identifié et mobilisé cet espace, ce pourquoi nous avons décidé de l'agrandir, en « banalisant » un appartement le jouxtant, pour y développer de nouvelles activités : projection de films suivi de débats, ateliers cuisine, intervention collective ciblée (logement, budget, etc...).

CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2019	2020	2021
9,00	11,19	9,19

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	9,19	1,00	0,00	7,00	0,00	0,00	1,00
CDD temporaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19	0,00	0,00
CDD remplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Maitres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	9,19	1,00	0,00	7,00	0,19	0,00	1,00

3. L'ACTIVITE EN QUELQUES CHIFFRES

➤ L'ACTIVITE REALISEE

	2017	2018	2019	2020	2021
AGREMENT*	50	60	60	60	60
JOURNEES PREVISIONNELLES	18250	21900	21900	21900	21900
JOURNEES REALISEES	14827	19937	20098	20334	20579
ECARTS	-3423 -18,76%	-1963 -8,96%	-1802 -8,23%	-1566 -7,15%	-1321 -6,03%
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	36	59	40	62	47
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	81,24%	91,04%	91,77%	92,85%	93,97%

+ 4 jeunes au tarif Internat

- 1 jeune du 01/01/2021 au 31/12/2021
- 1 jeune du 28/04/2021 au 31/12/2021
- 1 jeune du 17/11/2021 au 31/12/2021
- 1 jeune du 01/01/2021 au 12/12/2021

➤ DUREE DU SEJOUR

	2021		
	J.E.	ADMIN	TOT
1 à 6 MOIS		1	1
6 à 12 MOIS		5	5
12 à 24 MOIS		34	34
24 à 36 MOIS		8	8
+ DE 36 MOIS		0	0
TOTAL	0	48	48

➤ MOUVEMENTS (ENTREES – SORTIES – EN COURS)

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	SORTIES – MOTIF DE SORTIE	
MIE - Château d'Angleterre	20	RJT/FJT Rosa Parks	6
DOMIE - Foyer Oberholz	4	Bail Glissant FND	3
EEP - Château d'Angleterre	1	RJT Alsace Habitat/SIBAR	13
Foyer Le Neuhof	1	Bail Glissant ARSEA GALA	1
SAMNA	7	JIL	4
Réadmission	1	Hébergement Tiers	9
		Autonomie	8
		Logement autonome	2
		CHRS AMLI	2
TOTAL ADMISSIONS	34		48

4. CONCLUSION

Des perspectives, il apparaît clairement la nécessité de renforcer les propositions d'activités socioculturelles, dont on repère déjà aujourd'hui qu'elles favorisent le lien entre l'équipe et les jeunes, et qu'elles favorisent leur épanouissement.

Le développement de partenariats autour des questions résidentielles et professionnelles restent un enjeu prioritaire encore, au regard des difficultés rencontrées pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes en sortie de dispositif.